

ESCALES

Études, statistiques, clés d'analyse locale
économique et sociale

n°15 – décembre 2016



Le dispositif NACRE en Occitanie :

15 000 créateurs d'entreprises accompagnés entre 2009 et 2015 et plus de 10 000 entreprises créées ou reprises

Depuis l'entrée en vigueur du dispositif Nacre en 2009, **plus de 15 000 personnes, dont 84% étaient inscrites à Pôle Emploi, ont bénéficié d'un parcours d'accompagnement** dans leur projet de création ou de reprise d'entreprise dans la région Occitanie.

Les femmes représentent un peu moins de la moitié des porteurs de projet, nettement plus que dans l'ensemble des créateurs d'entreprise, accompagnés ou non. Les jeunes de moins de 30 ans sont également surreprésentés, ainsi que les bénéficiaires de minima sociaux.

Les ¾ des porteurs de projet ont intégré le parcours dès la première phase et ont eu

ainsi l'opportunité de bénéficier de l'accompagnement complet (cf. encadré ci-après). En tout, de 2009 à 2015, les opérateurs conventionnés par l'Etat et la Caisse des Dépôts ont réalisé près de 33 000 actions d'accompagnement.

Au final, ce sont plus de 10 000 entreprises créées ou reprises sur la période et, au 30 juin 2016, près de 2 entreprises sur 3 étaient encore actives. Plus de la moitié des entreprises relèvent du secteur des services et un quart de commerce.

Outre l'emploi du créateur lorsqu'il n'est pas salarié, l'accompagnement Nacre a généré plus de 4300 emplois salariés dans les entreprises actives fin 2013.

Nacre : Un parcours personnalisé proposé au créateur d'entreprise

Entré en vigueur en janvier 2009, le dispositif Nacre (Nouvel accompagnement pour la création et la reprise d'entreprise) s'adresse aux personnes sans emploi ou rencontrant des difficultés d'insertion qui souhaitent créer ou reprendre un entreprise.

Nacre s'organise autour d'un **parcours d'accompagnement en 3 phases**, en amont et en aval du projet.

Les porteurs de projet peuvent intégrer, en fonction de la maturité de leur projet :

- ▶ La 1ère phase, d'une durée maximale de 4 mois (ou 6 mois en cas de reprise) constitue la phase d'**aide au montage du projet** de création ou de reprise d'entreprise.
- ▶ La 2ème phase s'articule autour de la **structuration financière du projet** : recherches de financement, négociations avec les banques...Au cours de cette phase, d'une durée maximale de 4 mois (ou 6 mois pour une reprise), le porteur de projet peut solliciter l'octroi d'un prêt à taux zéro ou « prêt Nacre », dont le déblocage est conditionné par l'obtention d'un prêt complémentaire.
- ▶ La 3ème phase intervient après la création ou la reprise de l'entreprise ; d'une durée maximale de 3 ans, elle permet d'**accompagner le créateur dans la pérennisation et le développement de l'activité de son entreprise**.

Nacre prend appui sur un réseau d'opérateurs conventionnés par l'Etat et la Caisse des Dépôts pour accompagner les bénéficiaires dans leur parcours.





De 2009 à 2015, avant la fusion des régions, le dispositif Nacre (cf. encadré page 1) était piloté par les Directe Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées et les deux Directions régionales de la Caisse des Dépôts.

Le Ministère du travail et la Caisse nationale des Dépôts fixent des orientations stratégiques annuelles aux pilotes régionaux qui adaptent la mise en place régionale du dispositif en fonction du contexte local.

En Languedoc Roussillon, le nombre d'opérateurs conventionnés passe de 56 en 2009 à 25 en 2015 (regroupements d'opérateurs à l'échelle régionale), une rationalisation voulue pour améliorer la lisibilité de l'offre d'accompagnement et la fluidité des parcours. Une enveloppe

globale de 11,5 millions d'euros a été consacrée au financement du dispositif de 2009 à 2015.

En Midi-Pyrénées, 15 opérateurs ont conventionné avec l'Etat et la Caisse des Dépôts et l'enveloppe financière de l'Etat s'élève à environ 13 millions d'euros.

Les dispositifs mis en place dans les deux régions Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées (avant fusion) diffèrent sur certains points : en Languedoc Roussillon, le choix a été fait de privilégier les parcours complets et de professionnaliser les opérateurs qui n'effectuent que les phases métier 1 et 3 ou 2 et 3. En conséquence, aucune entrée directe n'est conventionnée en phase 3. En Midi-Pyrénées, les opérateurs mettent en œuvre les trois phases, les porteurs de projet pouvant entrer dans le parcours également pour la phase post création.

Entre 2009 et 2015, 15 000 porteurs de projet de création ou de reprise d'entreprise ont bénéficié du dispositif Nacre.

Tab. 1 : Le profil des créateurs d'entreprise (enquête Sine 2014) et Nacre

	Bénéficiaires Nacre (en %)	Ensemble des créateurs (en %)
Sexe		
Hommes	59	71
Femmes	41	29
Situation avant création		
Sans emploi (inscrits à Pôle emploi ou non)	87	28
Salarié	6	33
Autre	7	49
Bénéficiaires de minima sociaux		
Oui	17	8
Non	83	92
Age		
Moins de 30 ans	27	17
30-39 ans	33	31
40-49 ans	27	30
50 ans et plus	13	22
Diplôme		
Sans diplôme	16	15
CAP BEP	23	23
Bac et plus	62	62

Champ Sine : Entreprises du champ Sine créées au premier semestre 2014, hors auto-entrepreneurs en Occitanie.

Champ Nacre : Personnes entrées dans le dispositif entre 2009 et 2015 en Occitanie.

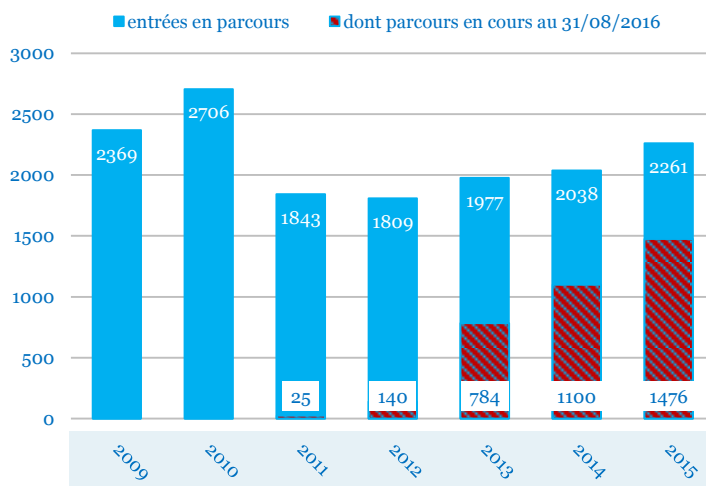
Source : Insee, enquête Sine 2014 /ASP-DGEFP



Proportionnellement, **davantage de créateurs d'entreprises ont bénéficié du dispositif à l'instauration de celui-ci**, puisque c'est au cours des deux premières années que l'on retrouve le plus de bénéficiaires de Nacre (5 000 lors des deux premières années).

Leur nombre diminue ensuite fortement en 2011 (1 850 bénéficiaires), en lien avec la baisse des moyens alloués au dispositif. Il augmente ensuite constamment pour retrouver en 2015 un niveau semblable à celui de 2009 (2 300 entrées).

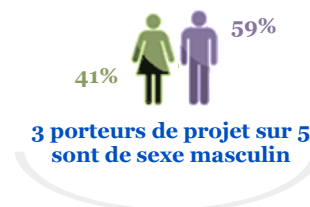
Graph. 1 : Les entrées en parcours de 2009 à 2015



Champ Nacre : Personnes entrées dans le dispositif entre 2009 et 2015 en Occitanie.

Source : ASP / DGEFP

Les porteurs de projet sont majoritairement des hommes : **3 porteurs de projet sur 5 sont de sexe masculin**. Néanmoins, la part des femmes est plus importante que celle des créateurs d'entreprises de manière générale (où 7 créateurs d'entreprises sur 10 sont des hommes).



87% des porteurs de projet étaient sans emploi à leur entrée dans le parcours, dont 84% inscrits à Pôle Emploi. La plupart d'entre eux (75%) percevaient une indemnisation chômage. **17% des bénéficiaires percevaient un minimum social** (RSA, ...). Cette part est deux fois plus élevée que parmi l'ensemble des créateurs d'entreprises.

Ainsi, **le dispositif profite essentiellement aux personnes sans activité à l'entrée dans le parcours** : seuls 1 000 bénéficiaires sur l'ensemble des cohortes étaient salariés à l'entrée dans le parcours alors que pour l'ensemble des créateurs d'entreprises, un nouveau chef d'entreprise sur trois est salarié. Peu de porteurs de projet étaient bénéficiaires d'un contrat aidé au moment de leur entrée dans le parcours (230 personnes).



Le parcours est peu utilisé par les personnes de plus de 50 ans (13% de porteurs de projet seniors), alors que plus d'un créateur d'entreprise sur 5 est quinquagénaire.

A l'inverse, **les jeunes de moins de 30 ans sont surreprésentés parmi les porteurs de projet** : 27% contre 13 % de l'ensemble des créateurs d'entreprises.

60% des porteurs de projet ont entre 30 et 49 ans à l'entrée dans le dispositif.

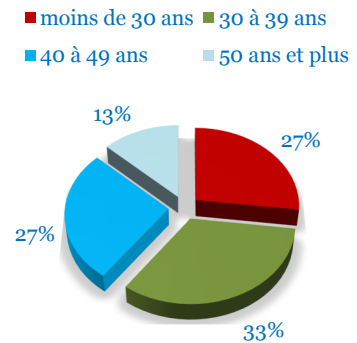
Les diplômés du bac ou d'un diplôme de l'enseignement supérieur représentent plus de 60% des bénéficiaires, comme pour la moyenne des créateurs d'entreprise.

La part des porteurs de projet reconnus handicapés est de 4% sur l'ensemble des cohortes. Néanmoins, cette part augmente au fur et à mesure des années (jusqu'à 8% en 2015).



4% des porteurs de projet sont des personnes handicapées

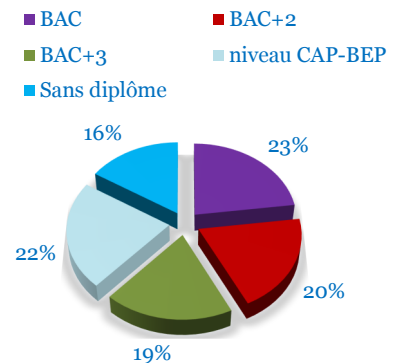
Graph. 2 : Les bénéficiaires par tranche d'âge



Champ Nacre : Personnes entrées dans le dispositif entre 2009 et 2015 en Occitanie.

Source : ASP /DGEFP

Graph. 3 : Les bénéficiaires par niveau de qualification



Champ Nacre : Personnes entrées dans le dispositif entre 2009 et 2015 en Occitanie.

Source : ASP /DGEFP

Les porteurs de projet sont logiquement plus nombreux dans les territoires qui concentrent l'emploi et les créations d'entreprises dans la région : **25% des porteurs de projet résident en Haute-Garonne** qui concentre également 25% de la population active régionale, 20% dans l'Hérault et 13% dans le Gard, soit 1 point de plus que la part respective de la population active dans ces deux départements (10% et 12%).

Le dispositif pouvant s'échelonner jusqu'à trois ans, 3 500 d'entre eux sont encore en parcours fin juin 2016.

Les 15 000 porteurs de projet bénéficiaires du dispositif Nacre entre 2009 et 2015 n'ont pas tous suivi le même parcours :

- Les 3/4 d'entre eux (78%) ont intégré le parcours en phase 1 (aide au montage du projet).
- 19% sont entrés directement en phase 2 (appui à la structuration financière et demande éventuelle de prêt).
- Enfin, une part très réduite de bénéficiaires (3%) est entrée directement en 1ère année de la phase 3 (suivi du créateur durant les 3 premières années de vie de son entreprise), une faible proportion reflétant l'incitation à privilégier les parcours complets d'accompagnement.

Ces entrées en phase 3 sont limitées aux années 2009 et 2010.

Deux porteurs de projet accompagnés sur cinq ont connu l'existence du dispositif grâce à un opérateur d'accompagnement, conventionné Nacre ou non, alors que **pour un bénéficiaire sur cinq, l'engagement dans le parcours est une initiative personnelle**, ce qui fait de Nacre un dispositif bien identifié par les créateurs d'entreprise.

L'entrée dans telle ou telle phase ne diffère pas selon le profil du créateur, seuls les bénéficiaires de minima sociaux et surtout les personnes handicapées ont encore plus majoritairement sollicité un parcours complet.

Les 3/4 des porteurs de projet sont entrés dans le dispositif en phase 1

Tab. 2 : Les publics en fonction de leur phase d'entrée dans le parcours

Phase d'entrée :		PM1	PM2	PM31
Niveau <= Bac		78%	19%	3%
Femmes		77%	19%	5%
Bénéficiaires de Minima Sociaux		81%	16%	4%
Handicapés		91%	7%	2%
Demandeurs d'emploi inscrits depuis plus de 12 mois		79%	17%	4%
Total général		78%	19%	3%

Champ Nacre : Personnes entrées dans le dispositif entre 2009 et 2015 en Occitanie.

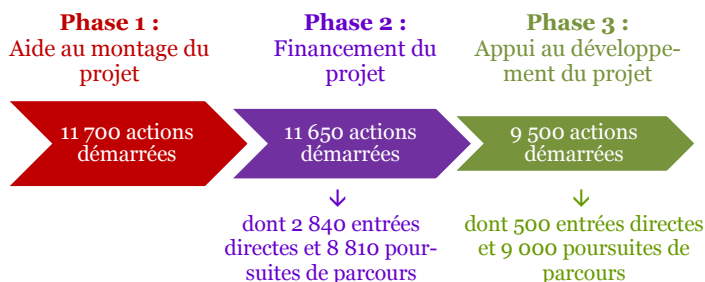
Source : ASP-DGEFP

Plus de 32 800 actions d'accompagnement

ont démarré entre 2009 et 2015 en Occitanie :

- ▶ 11 700 accompagnements au démarrage du projet.
- ▶ 11 650 accompagnements au financement du projet et à la demande éventuelle d'un prêt.
- ▶ 9 500 accompagnements post création au cours de la première année suivant la création de l'activité.

Une action d'accompagnement correspond à une phase métier accomplie au profit d'un bénéficiaire identifié. Elle se traduit par la signature entre le bénéficiaire et l'opérateur d'un Contrat d'Accompagnement à la Création Reprise d'Entreprise (CACRE).



Au 30 juin 2016, sur les 15 000 porteurs de projet entrés en parcours Nacre entre 2009 et 2015 :

- ▶ 3 000 ont terminé le parcours complet (année 3 de la phase 3).
- ▶ 3 800 ont terminé une phase mais n'ont pas poursuivi leur parcours.
- ▶ 3 500 sont encore en cours d'accompagnement (dont plus de 3 400 en phase 3).

4 700 porteurs ont interrompu l'accompagnement, majoritairement au cours de la phase 3 (3 porteurs de projet sur 4).

Sur les 5 400 personnes qui ne sont plus en cours d'accompagnement, et dont la situation était connue à la sortie de leur parcours, 59% étaient chefs d'entreprise ou associés, 27% sans emploi ou inactifs et 13% en emploi.

Graph. 4 : Situation des personnes sorties du dispositif



Champ Nacre : Personnes entrées dans le dispositif entre 2009 et 2015 en Occitanie.

Source : ASP / DGEFP



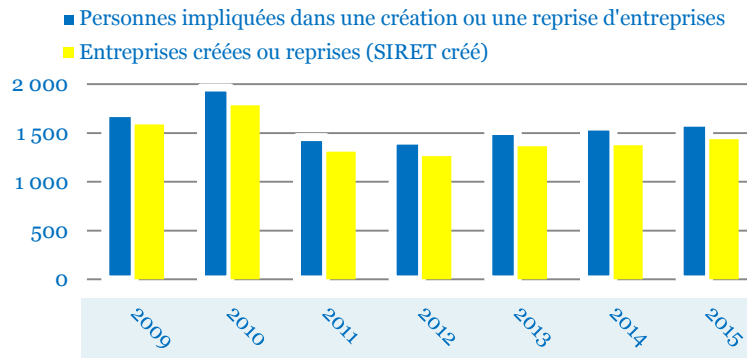
Sur la période 2009-2015, plus de **11 200 bénéficiaires d'un parcours Nacre complet ou non ont créé ou repris une entreprise.**

Le projet de création ou de reprise d'entreprise peut être porté par un ou plusieurs bénéficiaires :

ce sont donc plus de 10 100 entreprises qui ont vu le jour sur cette période.

Près de 9 créateurs ou repreneurs sur 10 étaient sans emploi à leur entrée dans le parcours Nacre.

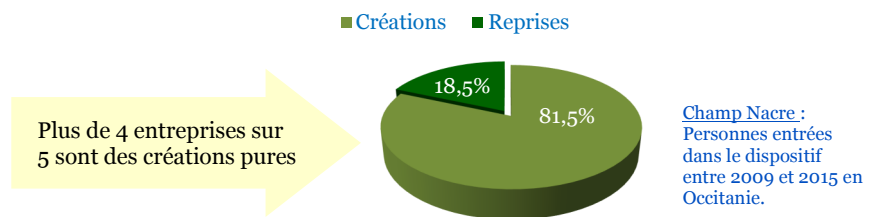
Graph. 5 : Les créations ou reprises d'entreprise entre 2009 et 2015



Champ Nacre : Personnes entrées dans le dispositif entre 2009 et 2015 en Occitanie.

Source : ASP /DGEFP

Graph. 6 : Répartition créations / reprises d'entreprises



Plus de 4 entreprises sur 5 sont des créations pures

Champ Nacre : Personnes entrées dans le dispositif entre 2009 et 2015 en Occitanie.

Source : ASP /DGEFP

Si à peine 12% des entreprises relèvent de la micro entreprise, **45% des créations ou reprises le sont sous le statut d'entreprise individuelle.**

Cette proportion baisse légèrement pour les entreprises encore en activité au 30 juin 2016 (39%), dénotant une plus grande fragilité des entreprises créées sous ce statut.

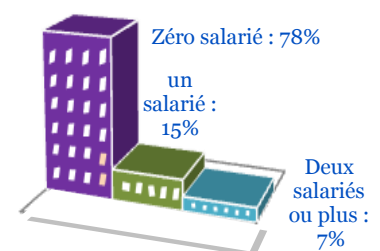
Tab. 3 : Statuts et activités

	Entreprises créées ou reprises	Entreprises en activité au 30/06/2016
Entreprise individuelle	45%	39%
Société	55%	61%

Champ Nacre : Personnes entrées dans le dispositif entre 2009 et 2015 en Occitanie.

Source : ASP /DGEFP/Siene

Graph. 7 : Les entreprises employeuses au 31 décembre 2013



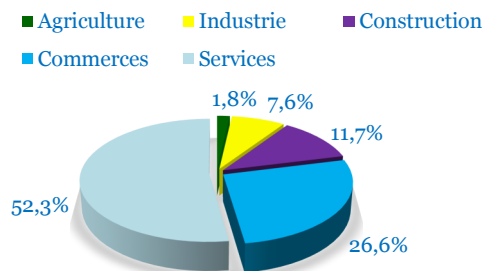
Champ Nacre : Personnes entrées dans le dispositif entre 2009 et 2015 en Occitanie.

Source : ASP /DGEFP /Insee Clap 2013

Au 31 décembre 2013, 4 300 salariés étaient employés dans une entreprise créée ou reprise :

- 78% des entreprises n'étaient pas employeuses,
- 15% comptaient un emploi salarié,
- 7% employaient 2 salariés ou plus.

Graph. 8 : Répartition des entreprises créées ou reprises par secteur d'activité



Champ Nacre : Personnes entrées dans le dispositif entre 2009 et 2015 en Occitanie.

Source : ASP /DGEFP

Plus d'une entreprise créée ou reprise sur deux appartient au secteur des services.

Un peu plus d'un quart appartient au secteur « commerce et réparation automobile ».

Zoom sur les entreprises créées ou reprises dans les services :

Ensemble Services		5 290
Hébergement restauration		28,3%
Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien		29,6%
Autres activités de services		22,8%
dont :		
Coiffure		6,0%
Soins de beauté		5,4%
Autres*		19,3%

* transport-entrepotage, activités financières et d'assurance, activités immobilières, information et communication, administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale

Source : ASP /DGEFP

Tab. 6 : Les bénéficiaires par secteur d'activité

	Bénéficiaires Nacre	Ensemble des créateurs
Industrie	8	6
Construction	12	20
Commerce, transport, hébergement, restauration	44	34
Autres services	35	40

Les entreprises créées par les bénéficiaires de Nacre sont plus souvent implantées dans le commerce, transport, hébergement-restauration que dans la moyenne des créations et nettement moins dans la construction.

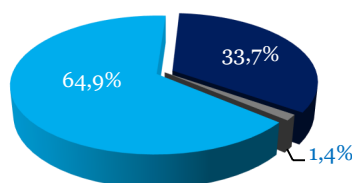
Champ Nacre : Personnes entrées dans le dispositif entre 2009 et 2015 en Occitanie.

Champ Sine : Entreprises du champ Sine créées au premier semestre 2014, hors auto-entrepreneurs en Occitanie.

Source : Insee, enquête Sine 2014 /ASP-DGEFP

Graph. 9 : Les entreprises en activité au 30 juin 2016

■ en activité ■ fermé ■ sans activité ou non connu



Champ Nacre : Personnes entrées dans le dispositif entre 2009 et 2015 en Occitanie.

Source : ASP /DGEFP /Siene

Quelle que soit l'année de création ou de reprise, près de 2/3 des entreprises créées ou reprises dans le cadre de Nacre sont en activité au 30 juin 2016.

2/3 des entreprises créées ou reprises sont en activité au 30 juin 2016

C'est dans le secteur du commerce que la part des entreprises encore en activité au 30 juin 2016 est la moins élevée : un peu moins de 63%.

Tab. 7 : Les entreprises toujours en activité au 30 juin 2016 par secteur d'activité

Secteur	Part des entreprises
Agriculture	73,2%
Industrie	68,6%
Construction	64,5%
Commerces	62,6%
Services	65,4%
Ensemble	64,9%

Note de lecture :
Dans le secteur des services, 65,4% des entreprises reprises ou créées dans le cadre de Nacre sont toujours en activité au 30 juin 2016.

Champ Nacre : Personnes entrées dans le dispositif entre 2009 et 2015 en Occitanie.

Source : ASP / DGEFP / Siene

Le plan de financement moyen des projets de création d'entreprises s'établit à un peu moins de 30 000 euros, il était légèrement plus important pour les entreprises encore en activité au 30 juin.

Tab. 8 : Le financement des projets

	Entreprises créées ou reprises	Entreprises en activité au 30/06/2016
Plan de financement moyen	29 900 €	32 300 €
Montant total prêts Nacre décaissés	44 M€	31 M€
Prêt moyen Nacre décaissé	5 130 €	5 110 €

Champ Nacre : Personnes entrées dans le dispositif entre 2009 et 2015 en Occitanie.

Source : ASP / DGEFP / Caisse des Dépôts / Siene

En 7 ans, le prêt Nacre a contribué à financer la création de près de 7 000 entreprises et la reprise de 1 700 autres pour un montant total décaissé de 44 millions d'euros.

Le prêt moyen décaissé s'élève à 5 130 euros.

Plus de la moitié des créations ou reprises d'entreprises s'appuie sur un plan de financement compris entre 8 000 euros et moins de 40 000 euros.

Graph. 10 : Répartition des entreprises par tranche de plan de financement



Champ Nacre : Personnes entrées dans le dispositif entre 2009 et 2015 en Occitanie.

Note de lecture : 17,0% des entreprises créées ou reprises dans le cadre de Nacre se sont appuyées sur un plan de financement inférieur à 8 000 €.

Source : ASP / DGEFP / Caisse des Dépôts

Pour en savoir plus :

- ▷ DARES Analyses 2015-n°052 :
Le nouvel accompagnement pour la création et la reprise d'entreprises (Nacre) Autour de 18 000 nouveaux projets accompagnés par an
- ▷ DARES Document d'études 2014-n°179 :
Enquêtes monographiques sur le dispositif Nacre

